



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 18 octobre 2010

Nagoya :

La LPO demande à la France de soutenir un projet ambitieux pour 2020

La LPO et BirdLife International* seront présents à Nagoya (Japon) jusqu'au 29 octobre pour la 10ème Conférence des parties signataires à la Convention sur la Diversité Biologique(CDB). Après l'échec de l'objectif 2010, la LPO demande au gouvernement français de soutenir de manière ferme et définitive un projet pour 2020 ambitieux, et les engagements mondiaux nécessaires pour l'accomplir.

L'échec des gouvernements à mettre en œuvre le plan stratégique de la CDB, défini au Sommet de la Terre à Rio en 2002, demeure un élément déterminant dans leur incapacité à atteindre l'objectif 2010. Un projet ambitieux pour 2020 devra être mesurable et soutenu par des engagements fermes de la part des Etats signataires.

A Nagoya, la LPO, avec le réseau de BirdLife dont elle fait partie, demanderont :

- **L'adoption d'un plan stratégique ambitieux et réalisable comprenant les objectifs 2020** : arrêt de la perte de la biodiversité et restauration des habitats suivant des objectifs mesurables ; intégration de la biodiversité dans tous les secteurs socio-économiques avec des financements précis ; prise en compte des communautés locales et du lien entre pauvreté et perte de la biodiversité, comme défini dans les Objectifs du millénaire ;
- **la définition de moyens financiers à la hauteur des enjeux** : 1 % des budgets nationaux devront être affectés à la protection de la biodiversité ; une aide financière apportée aux pays en cours de développement et de nouveaux modes de financement recherchés ;
- **le développement des espaces protégés** : aujourd'hui, les aires protégées terrestres ne couvrent que 12 % de notre planète, en 2020, elles devront en occuper 20 %, notamment au niveau maritime et leur sauvegarde devra être précisément financée ; tous les sites ayant un intérêt majeur pour la biodiversité devront être efficacement protégés ;
- **la protection de la biodiversité alliée de la lutte contre le changement climatique** : les conventions sur le climat, la désertification et la biodiversité devront mettre leurs travaux en commun et une position claire concernant les émissions causées par la déforestation définie.

A l'instar des négociations de Copenhague sur la thématique du changement climatique il y a moins d'un an, les 114 ONG du réseau BirdLife s'inquiètent du risque de ne pas parvenir à un accord multilatéral sur la biodiversité et de l'incapacité des pays à s'accorder sur le Protocole International sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) découlant des ressources génétiques. Ce protocole devra garantir les droits des communautés autochtones, détentrices de ces ressources et des connaissances qui leur sont associées. Les attentes dans ce domaine restent très nombreuses. Les négociations concernant un régime international sur l'APA devront donc aboutir à un Protocole international de la CBD juridiquement contraignant. Si un accord sur le sujet n'est pas trouvé, les conséquences seront dramatiques, et parmi elles, le report de la création de l'IPBES*, plateforme mondiale d'analyse et de suivi de la biodiversité.

Jusqu'au 29 octobre, les regards du monde entier seront tournés vers le Japon. Nos concitoyens demeureront attentifs à la position du gouvernement français qui possède une forte responsabilité et potentialité pour sauvegarder la biodiversité. En effet, la France s'avère être le seul pays présent dans 5 des 25 points chauds de notre planète (Méditerranée, Caraïbes, Océan Indien, Nouvelle-Calédonie, Polynésie) et dans une des trois zones forestières majeures de la planète (Amazonie). Par ailleurs, dans la liste rouge UICN, la France figure au 7^{ème} rang mondial pour le nombre d'espèces d'oiseaux menacées.

Fort de l'expérience du Grenelle de l'Environnement, notre pays peut jouer un rôle moteur afin qu'un objectif ambitieux et porteur pour la biodiversité, et les engagements mondiaux nécessaires pour l'accomplir, soient adoptés.

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO



Ligue pour la Protection des Oiseaux
Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

***BirdLife International :**

BirdLife International est un réseau de 114 ONG de protection de la nature d'envergure nationale et la première organisation mondiale en termes de conservation de l'avifaune. L'approche unique de BirdLife, qui allie dans un même mouvement le local et le global, lui permet d'influencer fortement et sur le long terme sur la conservation, pour le bénéfice des hommes et de la nature. La LPO en est le représentant officiel en France.

*** IPBES**

Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique en matière de biodiversité et de services écosystémiques (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem services).

La LPO et BirdLife présents en nombre à Nagoya

Le Président de la LPO, Allain Bougrain Dubourg, ainsi que 80 représentants du réseau BirdLife seront présents à Nagoya.

Contacts

Claire Lux, Attachée de presse

01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69